

des notes de Jean Kerhervé, de François Roudaut et de Jean Tanguy, à qui il faut savoir gré de s'être livrés à un travail dont on ne peut qu'admirer, selon le mot d'Yves Le Gallo, « la conscience et la minutie bénédictines ». Complété par une bibliographie, un glossaire et un index qui facilitent la consultation, l'ouvrage est désormais un outil de travail indispensable à tout historien de l'Ancien Régime breton.

Tanguy DANIEL.

Inventaire général des monuments et des richesses artistiques de la France. Commission régionale de Bretagne. Morbihan. Canton de Belle-Ile-en-Mer. Belle-Ile, Rennes, Paris, 1978, in-4°, VIII-243 p., 343 ill., 2 pl. h.t.

Depuis une vingtaine d'années, l'attrait de Belle-Ile va grandissant avec tout ce que comporte de danger pour un site merveilleux l'afflux des résidents secondaires. L'histoire de Belle-Ile a été renouvelée à la fois par les recherches universitaires, les travaux de l'Association pour l'histoire de Belle-Ile-en-Mer et de la Société Polymathique du Morbihan et les enquêtes de l'Inventaire général des monuments et richesses artistiques de la France.

L'occupation de Belle-Ile à l'âge du bronze semble correspondre assez bien avec ce que l'on sait du développement de la navigation et de la construction navale à cette époque dans le monde atlantique. L'âge du fer a profondément marqué le paysage, notamment par ses retranchements en éperon barré. Une vingtaine de découvertes attestent l'occupation de Belle-Ile à l'époque gallo-romaine.

Pour le haut Moyen Age, seule la toponymie permet d'étudier l'île. Au XI<sup>e</sup> siècle, le duc de Bretagne donne Belle-Ile aux bénédictins de Redon, avant que l'île ne passe aux bénédictins de Quimperlé qui jouent un rôle déterminant dans sa mise en valeur et sa colonisation. Après de persévérantes interventions des rois de France, au XVI<sup>e</sup> siècle, soucieux de l'importance stratégique de l'île, les moines sont contraints de céder en 1574 leur territoire (érigé en marquisat l'année suivante) à Albert de Gondi contre ses terres de Callac et d'Houzillé.

Les Gondi entreprennent la construction de la forteresse, chantier qui favorise l'accroissement de la population. Le Palais connaît alors une vie de Cour. Mais, trop dépensiers, les Gondi doivent remettre l'île en 1658 à Nicolas Fouquet, surintendant des Finances, qui entreprend aussitôt la mise en valeur de son nou-

veau domaine. Trois séjours de Vauban à Belle-Ile, de 1683 à 1689, permettent aux ingénieurs d'améliorer la citadelle et à l'île de jouer un rôle militaire de premier plan face aux Anglo-Hollandais, tandis que se poursuivent les activités commerciales traditionnelles.

En 1718 l'île est directement rattachée à la couronne ; le roi inféode le domaine à la Compagnie des Indes en 1720, puis dès 1722 le confie à des fermiers généraux avant de le céder en 1759 à la province de Bretagne à titre de domaine engagé. Les guerres avec l'Angleterre se soldent en 1761 par la reddition de la place aux Anglais. Deux années d'occupation anglaise laissèrent de nombreuses traces sur l'habitat de Belle-Ile. Le traité de Paris (1763), en rendant l'île à la France, permet l'implantation à Belle-Ile des Acadiens chassés du Canada par les Anglais. Grâce aux nombreux plans dressés pour l'afféagement, nous possédons une documentation exceptionnelle sur l'habitat rural de Belle-Ile.

Tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle, les défenses côtières furent modernisées et améliorées, avant d'être, après 1860, adaptées aux progrès de l'artillerie et de la marine.

L'ouverture de la première usine de conserves, en 1845, donne le signal d'un développement rapide de la pêche sardinière et d'un regain d'activité : dès 1855 on compte dix usines de poisson au Palais et trois à Sauzon.

La décadence économique et la perte de son importance militaire entraînent le déclin de l'île au XX<sup>e</sup> siècle, avant qu'intervienne l'essor fantastique du tourisme, fait marquant de ces dernières années.

Aujourd'hui, le patrimoine artistique, tout modeste et fruste qu'il soit, reflète fidèlement l'histoire de l'île et l'originalité de son milieu.

Le 27 mai 1978 était inaugurée dans la citadelle du Palais une exposition organisée par la Commission régionale d'inventaire des monuments et richesses artistiques de Bretagne à l'occasion de la sortie de l'ouvrage consacré à Belle-Ile-en-Mer. Ce troisième volume de *l'Inventaire Bretagne* (huit ont paru pour l'ensemble du territoire national [1]) méritait en effet qu'il fut présenté *in situ*, puisque rompant avec la tradition centralisatrice des éditions de *l'Inventaire*, cet ouvrage a été édité à l'initiative du syndicat intercommunal à vocation multiple de Belle-Ile, avec le concours de l'Etablissement public régional, du Conseil général du Morbihan

---

(1) Pour les cantons de Carhaix-Plouguer (Finistère), Guebwiller (Haut-Rhin), Aigues-Mortes (Gard), Peyrehorade (Landes), Le Faouët et Gourin (Morbihan), Lyons-la-Forêt (Eure), Sombornon (Côte-d'Or).

et de l'Association des îles du Ponant. Imprimé sur les presses de l'imprimerie Oberthur, à Rennes, il a la même présentation que les ouvrages antérieurs de la collection des inventaires topographiques et a été réalisé sous la responsabilité du ministère de la Culture et la direction scientifique de André Mussat, vice-président de la Commission régionale d'inventaire Bretagne.

Après une introduction géographique et historique, sont décrits et illustrés les monuments et le mobilier des quatre communes composant le canton de Belle-Ile-en-Mer : Bangor, Locmaria, Le Palais et Sauzon. Puis en vingt-cinq pages sont étudiés les caractères techniques, stylistiques et iconographiques de l'architecture, du mobilier, de la sculpture, des croix, de la peinture, des cloches et de l'orfèvrerie. L'ouvrage se termine par un index.

Les édifices religieux de Belle-Ile sont de qualité assez médiocre : trois des quatre églises ont été reconstruites au XIX<sup>e</sup> ou XX<sup>e</sup> siècle. Le mobilier liturgique ne compte que treize éléments anciens dont un seule du XVI<sup>e</sup> siècle ; les cinq maquettes ex-voto et les dix cloches recensées datent de la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Sur les 36 sculptures en bois, une seule remonte au XVII<sup>e</sup> (ainsi qu'une vierge en terre cuite). Les 26 croix de chemin ou de placître sont pour la plupart modestes. Neuf tableaux ont été inventoriés dans les églises et 59 pièces d'orfèvrerie ont été recensées, dont 6 pour les XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles.

Les maisons rurales ou urbaines sont typiques des habitats côtiers de la Bretagne sud. Leur charme émane d'un ensemble de volume et de couleurs harmonieusement agencés et préservés. Mais là encore le patrimoine est très modeste : 26 maisons en pierres de type urbain (dont 5 au Palais), et 5 en pans de bois (au Palais) ; 8 maisons type semi-rural (dont un presbytère). Les maisons datées de type rural ne sont guère anciennes : 6 de 1700 à 1760 ; 9 de 1761 à 1800 ; 47 de 1801 à 1830 ; 83 de 1831 à 1860. Quant aux 19 moulins existants en 1870, 8 seulement subsistent aujourd'hui.

L'essentiel du patrimoine architectural est constitué par l'architecture militaire : la citadelle — en cours de restauration et de mise en valeur par son propriétaire — en est un morceau de choix d'un grand intérêt ; et le long des 53 kilomètres de côtes rocheuses entaillées de près d'une trentaine de plages de débarquement possible, de nombreux éléments de batteries et de fortifications ajoutent au charme de l'île à juste titre qualifiée de Belle.

Le texte des commentaires est concis et instructif, celui des notices bien documenté. Au talent de F.-M. Dagorn, dont la dispa-

rition récente a été tristement ressentie, et à celui de son équipe sont dues les excellentes photographies (en noir et en couleur) qui rendent parfaitement compte et de l'intérêt de l'architecture militaire, et de la modestie de l'habitat et de l'architecture religieuse.

Jacques CHARPY.

Inventaire général des monuments et richesses artistiques de France. Commission régionale de Bretagne. Département des Côtes-du-Nord. Arrondissement de Guingamp. Indicateur du patrimoine architectural. Paris, 1978, in-4°, 187 pages.

Après les inventaires topographiques, les répertoires des inventaires, les principes d'analyse scientifique et les nombreux catalogues d'expositions, l'Inventaire monumental vient de sortir un nouveau type d'ouvrage : *l'Indicateur du patrimoine architectural*. Le terme indicateur me paraît fort bien convenir à un instrument de recherche que d'aucuns, non initiés, pourraient apparenter à un indicateur de chemin de fer par l'aspect froid de sa présentation et les signes apparemment énigmatiques de ses références. Ce n'est certes pas un livre pour le grand public avide d'images et de beau style. C'est le résultat, étonnant par sa densité, du traitement informatique d'une enquête conduite par les équipes de l'Inventaire dans les 89 communes de l'arrondissement de Guingamp.

Afin de suppléer aux difficultés financières qui retardent les publications traditionnelles et de faire connaître le résultat des travaux entrepris, il a semblé indispensable de fournir une information sobre et précise sur le plan de l'architecture ancienne. A partir de microfiches, l'ordinateur a fourni les notices de l'indicateur : indication de l'œuvre, localisation (notamment pour l'architecture références cadastrales et coordonnées Lambert), datation, nom des auteurs, données morphologiques élémentaires (notamment le matériau, les dimensions), données pratiques (statut de propriété, protection éventuelle, état de conservation) et jugement sur la valeur de l'œuvre (œuvre à signaler, c'est-à-dire qui mérite une protection).

L'Indicateur est pour le patrimoine l'équivalent des recensements de population, des couvertures cartographiques systématiques. Malgré sa sécheresse de présentation, et peut-être même à cause de cette rigueur dans l'analyse, le résultat est d'un intérêt